

AGENT DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (SSIAP 1)

Devenir agent de sécurité incendie pour prévenir et intervenir dans les établissements ERP ou IGH.



67H + 5H examen

11 Jours

Présentiel



PRÉ-REQUIS ET PUBLIC :

- Savoir **comprendre, lire, écrire** et **parler** la langue française.
- PSC ou PSE (de moins de 2 ans) ou SST en cours de validité.
- Certificat d'aptitude médicale (de moins de 3 mois).
- Destinée au personnel souhaitant évoluer dans le domaine de la sécurité incendie.
- Tout public majeur.



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires aux missions de prévention et d'intervention d'un agent de sécurité incendie dans les Établissements Recevant du Public ou dans les Immeubles de Grande Hauteur.



VALIDATION :

Conforme aux dispositions prévues par l'arrêté du 02/05/2005 (et textes ultérieurs), le jury évaluera :

- Épreuve écrite : QCM de 30 questions.
- Épreuve pratique : Mise en situation de rondes avec anomalies et sinistres.



PROGRAMME DE LA FORMATION :

- **1ere Partie : LE FEU ET SES CONSÉQUENCES**
 - Le feu.
 - Comportement au feu.
 - Installations fixes d'extinction automatique.
 - Colonnes sèches et humides.
 - Système de sécurité incendie.
- **2e Partie : SÉCURITÉ INCENDIE**
 - Principe de Classement des établissements.
 - Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie.
 - Desserte des bâtiments.
 - Cloisonnement d'isolation des risques.
 - Évacuation du public et des occupants.
 - Désenfumage.
 - Éclairage de sécurité.
 - Présentation des différents moyens de secours.
- **3e Partie : INSTALLATIONS TECHNIQUES**
 - Installations électriques.
 - Ascenseurs et nacelles.
- **4e Partie : RÔLE ET MISSIONS DE L'AGENT SSIAP**
 - Le service de sécurité.
 - Présentation des consignes de sécurité et main courante.
 - Poste de sécurité.
 - Rondes de sécurité et surveillance des travaux.
 - Mise en œuvre des moyens d'extinction.
 - Appel et réception des services publics de secours.
 - Sensibilisation des occupants.
- **5e Partie : CONCRETISATION DES ACQUIS**
 - Visites applicatives.
 - Mises en situation d'intervention.

Pour obtenir le calendrier de formation ou un devis gratuit, scannez le QR code :



<https://www.formation-securite-lepointjaune.com/formations/ssiap-1/>

Ou par téléphone au : **02 31 58 32 85**

©Le Point Jaune